

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **12/06/2012 7h00**

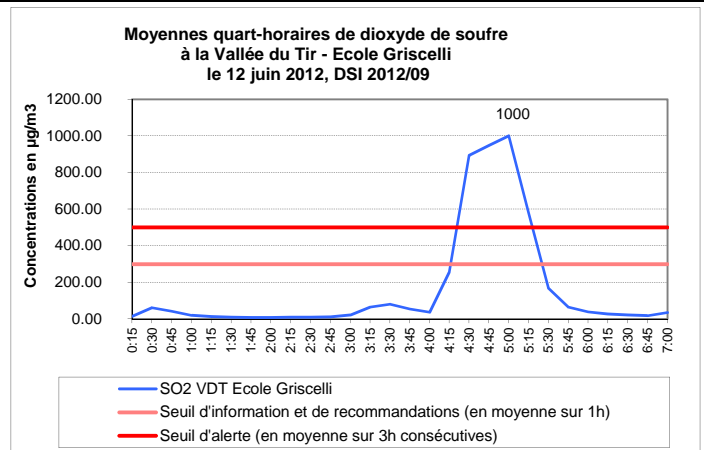
Observations: **Mardi 12 juin 2012**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de la Vallée du Tir, l'analyseur de dioxyde de soufre placé à l'école Griscelli a mesuré de fortes concentrations à partir de 4h15. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 4h30 avec une valeur de 310 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min, de 3h30 à 4h30).

Les niveaux de dioxyde de soufre sont revenus à des valeurs moyennes à faibles dès 5h30.
La valeur maximale horaire glissante sur 15min a été atteinte entre 4h15 et 5h15 avec une concentration de 855 µg/m³.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration-heure) d'apparition du dépassement	310 µg/m ³ en moyenne de 3h30 à 4h30
Valeur horaire (concentration-heure) de disparition du dépassement	213 µg/m ³ en moyenne de 5h00 à 6h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	855 µg/m ³ en moyenne de 4h15 à 5h15
Moyenne journalière	



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, les vents moyens de 8 à 11 kt, avec des valeurs maximales à 19 kt, de secteurs Ouest/Nord-Ouest, ont été observés de 4h à 5h.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir (Ouest-Nord/Ouest).

A partir 6h, les vents se sont orientés Nord/Ouest.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de **Seuil d'information dépassé**:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure